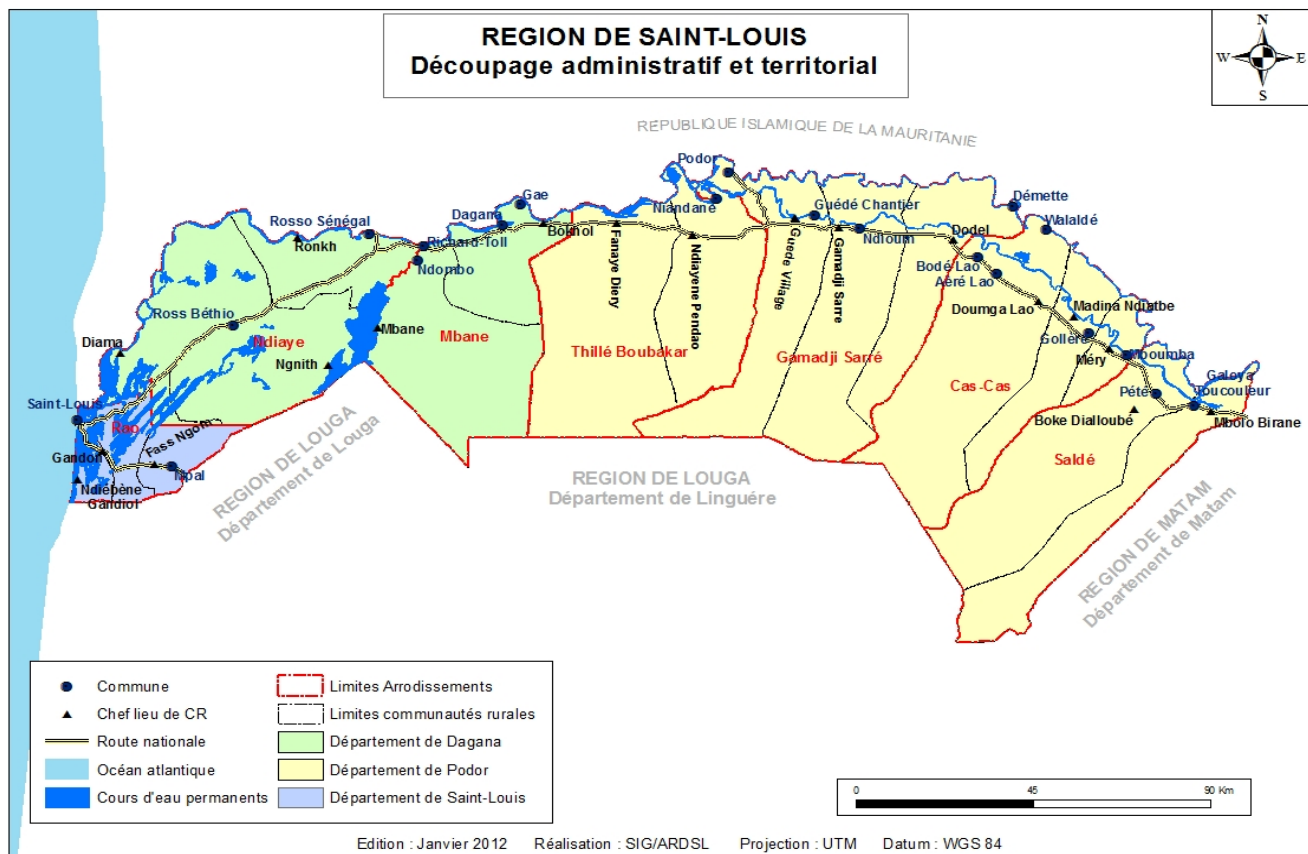


ANSD
Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Saint-Louis



**SITUATION ECONOMIQUE ET
SOCIALE REGIONALE
2014**

Août 2015

COMITE DE DIRECTION

Directeur Général	Aboubacar Sédikh BEYE
Directeur Général Adjoint	Babacar NDIR
Conseiller à l'Action Régionale	Mamadou DIENG

COMITE DE REDACTION

Chef du Service Régional	Abou BA
Adjoint Chef du Service Régional	Moustapha MBENGUE
Technicienne	Adjji Maimouna FALL

COMITE DE LECTURE

Seckène SENE	Direction Générale
Abdoulaye Mamadou TALL	Direction Générale
Mamadou DIENG	Direction Générale
MOMATH CISSE	CGP
Alpha WADE	CPCCI
Saliou MBENGUE	CPCCI
El Hadji Malick GUEYE	DMIS
Mamadou BAH	DMIS
Alain François DIATTA	DMIS
Aida Fall Tall	DSDS
Amadou Fall DIOUF	DSDS
Ndèye Binta DIEME	DSDS
Jean Rodrigue MALOU	DSDS
Adjibou Oppa BARRY	OPCV
Mamadou AMOUZOU	OPCV
Abdoulaye Tall	OPCV
DIALLO Ramlatou	DSECN

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rocade Fann – Bel-air – Cerf-volant – Dakar Sénégal. B.P. 116 Dakar R.P. 0 Sénégal

Téléphone (221) 33 869 21 39 0 Fax (221) 33 824 36 15

Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn

Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Saint-Louis

Adresse : Quartier SUD, ex locaux de l'OMVS

Tél : (221) 33 961 14 09

B.P. : 46

Chapitre IV : EDUCATION

INTRODUCTION

L'éducation est un paramètre essentiel pour une croissance économique soutenue et durable, dans la mesure où elle fournit un capital humain en qualité et en quantité capables de répondre aux besoins de développement. Face à ce besoin, le ministre de l'éducation a mis en place plusieurs politiques et programmes notamment :

- ✓ L'éducation pour tous (EPT) ;
- ✓ La lutte contre la déperdition scolaire ;
- ✓ L'universalisation de l'achèvement du cycle élémentaire ;
- ✓ le développement de l'enseignement moyen dans la perspective d'une éducation de base de dix ans et l'amélioration de l'accès dans les autres cycles ;
- ✓ La création des conditions d'une éducation de qualité à tous les niveaux d'éducation et de formation, avec une attention accrue à l'amélioration notable de l'environnement scolaire et des conditions d'enseignement et d'apprentissage ;
- ✓ consolidation des capacités à dispenser une éducation pertinente et de qualité à tous les niveaux ;
- ✓ l'éradication de l'analphabétisme et la promotion des langues nationales ;
- ✓ La rationalisation de la mobilisation et de l'utilisation des ressources ;
- ✓ la promotion et l'orientation de la formation professionnelle vers le marché du travail ;
- ✓ la libéralisation et la diversification de l'offre d'éducation et de formation, la promotion d'un partenariat efficace et bien coordonné et l'ouverture à la coopération régionale au sein de l'espace CEDEAO.

Le système éducatif sénégalais est composé du secteur formel et du secteur non formel. L'éducation formelle concerne plusieurs niveaux et types d'enseignement. Elle est composée de l'éducation préscolaire, de l'enseignement élémentaire, de l'enseignement moyen et secondaire général, de l'enseignement technique et de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur. A chacun de ces niveaux,

on retrouve à côté de l'enseignement public, un enseignement privé qui s'est beaucoup diversifié et développé ces dernières années. Même si sa présence est plus marquée dans l'enseignement élémentaire, les orientations sont à un développement du secteur qui permet la prise en charge adéquate d'une catégorie de la population scolarisable, jusqu'ici marginalisée.

Le secteur de l'éducation non formelle comprend l'alphabétisation, les écoles communautaires de base et les « écoles du 3ème type ». Les deux dernières modalités d'enseignement sont en expérimentation.

Ainsi pour mieux comprendre les politiques du système éducatif, son organisation dans la région de Saint-Louis, nous allons pour chaque secteur voir les infrastructures, le personnel enseignant et l'effectif des élèves en 2014.

IV.1. LA PETITE ENFANCE

IV.1.1. Les infrastructures

Dans la région de Saint-Louis le nombre d'infrastructure scolaires est passé de 140 en 2013 à 122 en 2014. Parmi ces établissements nous pouvons citer la case des tout-petits qui sont au nombre de 27, 33 écoles maternelles dont les 3 sont privées, 14 garderie publiques, 44 garderies privés, 2 garderies communautaires privés et deux cases communautaires publiques.

Tableau 4.7 : Répartition des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type et le statut, par circonscription administrative

Type d'établissement	Statut	IEF Dagana	IEF Podor	IEF Saint-Louis Com	IEF Saint-Louis Dept	Région de Saint-Louis
Case communautaire	Public	1	0	0	1	2
	Privé	1	0	1	0	2
	Total	2	0	1	1	4
Case des Tout Petits	Public	0	13	7	7	27
	Privé	0	0	0	0	0
	Total	0	0	0	7	27
Ecole maternelle	Public	7	9	9	5	30
	Privé	0	0	1	2	3
	Total	7	9	10	7	33
Garderie d'enfants	Public	4	10	0	0	14
	Privé	3	0	41	0	44
	Total	7	10	0	0	58
Total	Public	12	32	16	13	73
	Privé	4	0	43	2	49
	Total	16	32	59	15	122

Source : Inspection d'académie de Saint-Louis

Parmi les 90 établissements publics de la région, 33% se trouvent dans le département de Saint-Louis, 36% sont à Podor, 18% et 13% sont respectivement dans la commune de Saint-Louis et Dagana.

Quant aux établissements privés qui sont au nombre de 49 dans la région, 45 sont logés dans le département de Saint-Louis dont 43 dans la commune. Dagana vient en deuxième position avec 4 établissements privés. La commune de Podor ne dispose pas d'établissements privés.

IV.1.2. Le personnel

Dans le tableau ci-dessous la répartition du personnel enseignant se fait selon le sexe. Nous remarquons que le personnel est composé essentiellement de femmes. En effet dans la région, sur un total de 567 enseignants, les 79% sont des femmes.

Tableau 4.8 : Répartition du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement, le sexe et la circonscription administrative

IEF	ZONE	Public			Privé			Communautaire			Total général
		Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total	
	Rural	19	4	23	0	0	0	22	5	27	50
IEF Dagana	Urbain	19	4	23	15	1	16	28	8	36	75
Total IEF Dagana		38	8	46	15	1	16	50	13	63	125
	Rural	41	10	51	0	0	0	0	0	0	51
IEF Podor	Urbain	38	10	48	0	0	0	0	0	0	48
Total IEF Podor		79	20	99	0	0	0	0	0	0	99
IEF St Louis	Rural	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Commune	Urbain	60	10	70	112	47	159	0	0	0	229
Total IEF St Louis		60	10	70	112	47	159	0	0	0	229
IEF St Louis	Rural	75	11	86	8	0	8	2	0	2	96
Département	Urbain	7	2	9	3	2	5	4	0	4	18
Total IEF St Louis		82	13	95	11	2	13	6	0	6	114
Total général		259	51	310	138	50	188	56	13	69	567

Source : Inspection d'académie de Saint-Louis

Si nous nous referons à la circonscription administrative, la commune de Saint-Louis concentre le plus grand nombre d'enseignant (229) suivi de Dagana (125), le département de Saint-Louis vient en troisième position avec 144 et Podor qui a 99 enseignants.

IV.1.3. Les effectifs

Les effectifs du préscolaire se sont accrus en 2014 passant de 10084 à 10887, soit un taux d'accroissement de 7,96%. Les résultats attestent que les filles sont plus nombreuses que les garçons au préscolaire dans tous les départements de la région. Nous notons aussi que les variations les plus significatives ont été observées dans le département de Dagana.

Tableau 4.9 : Evolution des effectifs du préscolaire entre 2014 et 2013 par circonscription administrative

Départements	2014			2013			Var 2013-2014 (%)		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
Dagana	979	1159	2138	841	1025	1866	16,40	13,07	14,58
Podor	895	1095	1990	847	1024	1871	5,67	6,93	6,36
Saint-Louis	3211	3548	6759	3049	3298	6347	5,31	7,58	6,49

Source : Inspection d'académie de Saint-Louis

En effet sur une année, l'effectif a varié de 14,58%. Ceux des garçons et filles ont connu une croissance de 16,40% et 13,07% respectivement.

IV.1.4. Intensité de la préscolarisation

Le taux brut de préscolarisation (TBPS) permet d'apprécier le développement intégré de la petite enfance et de se faire une idée précise de l'importance de la préscolarisation. C'est un indicateur qui mesure la capacité du système éducatif à accueillir les enfants pré scolarisables. En 2014, ce taux est de 12,2% dans la région de Saint-Louis soit un taux de croissance de 37,54% par rapport à 2013. Chez les filles il est à 13,3% contre 11,1 % chez les garçons. Il importe de diversifier les offres d'éducation afin d'espérer atteindre l'objectif d'un TBS de 15% en 2015.

Tableau 4.10 : Evolution du Taux Brut de Préscolarisation (TBPS) selon le sexe, dans la région de Saint-Louis

G	F	TBPS
11,10 %	13,30 %	12,20 %

Source : Inspection d'académie de Saint-Louis

IV.2. L'ELEMENTAIRE

Le cycle élémentaire accueille les enfants âgés de 7 à 12 ans. Il est sanctionné par le certificat de fin d'études élémentaires.

IV.2.1. Les infrastructures

La région de Saint-Louis, en 2014, compte 736 écoles élémentaires. Les 313 sont dans la commune de Podor, 233 à Dagana, 62 écoles dans la commune de Saint-Louis et le département renferment 120 écoles élémentaires.

Tableau 4.11: Evolution du nombre d'établissements d'enseignement élémentaire selon la circonscription administrative et le statut

IEF	ZONE	Public	Privé	Total général
	Rural	181	0	181
IEF Dagana	Urbain	51	1	52
Total IEF Dagana		232	1	233
	Rural	277	0	277
IEF Podor	Urbain	36	0	36
Total IEF Podor		313	0	313
IEF St Louis Commune	Urbain	45	17	62
Total IEF St Louis Commune		45	17	62
	Rural	119	1	120
IEF St Louis Département	Urbain	7	1	8
Total IEF St Louis Département		126	2	128
Total général		716	20	736

Source : Inspection d'académie de Saint-Louis

Parmi ces établissements 716 sont publics et 20 sont privés. Podor ne dispose pas d'écoles élémentaires privé. Par contre la plupart des établissements privés sont à Saint-Louis commune.

Selon le nombre de classes et le nombre d'enseignants disponibles, il existe 3 types de groupe pédagogique : double flux, flux simple et multigrade. Dans la région de Saint-Louis, en 2014, 8 854 classes adoptent le système double flux, 101 958 classes font le flux simple et 21 669 autres fonctionnent en multigrade. Suivant les IEF, l'IEF de Dagana a 2 954 classes doubles flux, 28 478 flux simple et 6 286 multigrade. L'IEF de Podor regroupe 35 315 classes flux simple et 13 841 multigrade. Quant au département de Saint-Louis, 13 667 et 1 542 classes fonctionnent respectivement en double flux et en flux simple.

Tableau 4.12: Répartition du nombre de classes selon le type de groupe pédagogique et le statut des établissements, par circonscription administrative

Circonscriptions administratives	Statut des établissements	Type de Groupe pédagogique			Total général
		double flux	Simple	multigrade	
IEF Dagana	Public	2954	27935	6286	11975
	Privé	0	543	0	543
	Total	2954	28478	6286	37718
IEF Podor	Public	0	35315	13841	49156
	Privé	0	0	0	0
	Total	0	35315	13841	49156
IEF Saint-Louis commune	Public	5900	19896	0	25796
	Privé	0	4602	0	4602
	Total	5900	24498	0	30398
IEF Saint-Louis dép.	Public	0	13238	1542	14780
	Privé	0	429	0	429
	Total	0	13667	1542	15209
Région de Saint-Louis	Public	8854	96384	21669	126907
	Privé	0	5574	0	5574
	Total		101958	21669	132481

Sources : Inspection d'académie de Saint-Louis

Le département de Podor et de Saint-Louis ne disposent d'aucune classe double flux. Cela peut être dû notamment par le manque de table banc, un nombre pléthorique d'élèves, le manque d'enseignants entre autres facteurs.

IV.2.2. Le personnel

Le tableau ci-dessous nous indique la répartition du personnel enseignant de l'élémentaire selon le diplôme académique. Nous remarquons que la moitié des enseignants ont le niveau BFEM. Les enseignants qui n'ont pas de diplôme et ceux qui ont le CFEE ne font que 0,25% chacun du nombre total d'enseignants.

Tableau 4.13 : Structure et évolution des effectifs du personnel des établissements d'enseignement élémentaire selon le sexe et le statut de l'établissement, par circonscription administrative

Diplôme académique	Effectif	%
Maîtrise et +	12	0,27
Licence	33	0,75
DEUG	84	1,92
BAC	1928	44
BFEM	2262	51,6
CFEE	11	0,25
Autre	29	0,66
Sans diplôme	11	0,25
Total	4380	100

Source : Inspection d'académie de Saint-Louis

Parmi les 4 380 enseignants de la région 1 928 ont le BAC, 84 le diplôme d'étude approfondie, 33 la licence et 12 au moins la maîtrise. D'autre dont leur diplôme n'a pas été précisé sont au nombre de 29.

IV.2.3. Les effectifs

En 2014, dans la région de Saint-Louis l'effectif des élèves de l'élémentaire s'est accru de 3% passant de 128 593 à 13 2481 sur une année. Les filles occupent la plus grande partie avec 54,46% de l'effectif total. Podor a le plus grand nombre d'élèves

avec 37% de l'effectif total de la région. Suivi de Dagana qui a 28% des élèves. Saint-Louis commune vient en troisième place avec 23% ; le département n'enregistre que 11% des élèves.

IV.2.4. Intensité de la fréquentation scolaire et Performances dans l'élémentaire

Le taux brut de scolarisation est le rapport entre l'effectif de la population scolaire et l'effectif de la population scolarisable. C'est un indicateur pertinent pour mesurer le niveau de fréquentation scolaire d'une population.

Le taux brut de scolarisation de la région est de 84,4 % en 2014 contre 91 % en 2013, soit une baisse de 6,6 points.

Tableau 4.14 : Evolution du Taux Brut d'Accès (TBA) selon le sexe, par circonscription administrative

Année /Sexe	2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2014
Filles	88,8	92,5	93,7	100	102	103,8	103,5	100%	96,2%
Garçons	78,7	80,4	79,8	83,8	83	82,8	82,9	81%	73,6%
TBS	83,7	86,3	86,6	91,9	92,5	93	92,9	91%	84,4%

Source : Inspection d'académie de Saint-Louis

Cette contreperformance est due sans doute à la baisse enregistrée sur le TBS des garçons qui a accusé une baisse de 7,4 points entre ces deux années. Mais celui des filles n'est pas en reste dans la mesure où il connaît une baisse de 3,8 points.

IV.3. LE MOYEN SECONDAIRE GENERAL

Introduction

De la 6ème à la 3ème, l'enseignement moyen regroupe les élèves âgés de 13 à 16 ans et est sanctionné par le BFEM. Ce diplôme permet d'intégrer le secondaire. Quant à ce dernier, il rassemble ceux âgés de 17 à 19 ans. Il se termine par l'obtention du baccalauréat.

IV.3.1. La transition

Le passage du cycle élémentaire au cycle moyen et de ce dernier au cycle secondaire sont des phases très importantes en analyse de population scolaire. A ce niveau,

l'indicateur d'appréciation le plus couramment utilisé est le taux de transition. Il permet de déterminer, d'une part, la proportion d'élèves de la classe de CM2 de l'année précédente qui passe en classe de sixième des collèges l'année suivante et, d'autre part, celle des élèves de 3ème qui passent en classe de seconde des lycées l'année suivante.

En 2014 le taux de transition CM2- 6eme est de 90,3 %. Les filles ont un taux de 90,9 % et celui des garçons est à 89,6 %. Par contre le taux de transition 3eme-seconde est de 65,4 %. Celui des filles est à 66,7 % est supérieur à celui des garçons 63,9%.

IV.3.2. Le personnel

Dans la région de Saint-Louis, 117 enseignants du moyen secondaire général sont des contractuels, les fonctionnaires sont au nombre de 565 et 57 enseignants sont des vacataires. Selon les IEF, à Dagana les fonctionnaires sont plus nombreux (112) suivi des contractuels (24) et des vacataires (4). Saint-Louis commune récence 214 fonctionnaires, 46 contractuels et 14 vacataires. Quant à Podor les fonctionnaires, les contractuels, et les vacataires sont respectivement au nombre de 185, 36 et 12.

Tableau 4.15: Répartition du personnel enseignant du moyen général selon le statut par circonscription administrative

Statut		Contractuels	Fonctionnaires	Vacataires	Total
IEF	Rural	2	36	4	42
	Urbai	22	76	1	99
Total IEF Dagana		24	112	5	141
	Rural	12	93	4	109
	Urbai	24	92	8	124
Total IEF Podor		36	185	12	233
St Louis Comm	Urbain	46	214	14	274
Total IEF St Louis Commune		46	214	14	274
IEF St Louis	Rural	10	36	22	68
Département	Urbai	1	18	4	23
Total IEF St Louis		11	54	26	91
Total général		117	565	57	739

Source : Inspection d'académie de Saint-Louis

On remarque qu'au niveau de ces quatre communes les fonctionnaires sont plus nombreux suivi des contractuels et des vacataires. Mais dans le département de Saint-Louis, nous avons 54 fonctionnaires et 26 vacataires et 11 contractuels.

En 2014, selon les données de l'inspection d'académie de la région de Saint-Louis, il y'a total 662 enseignants dans le moyen secondaire général. Les 57 ont au moins la maitrise, 60 la licence, 24 le diplôme d'études universitaires générales. Les 295 et 149 ont obtenu respectivement le baccalauréat et le BFEM. Le niveau d'étude des 56 enseignants restant n'a pas été bien défini. La commune de Saint-Louis a le plus grand nombre d'enseignant (252) mais ceux qui ont le niveau le plus élevé sont plus nombreux à Podor (27). Saint-Louis département a le plus petit nombre d'enseignant (72) et près de 50% d'entre eux ont seulement le niveau du baccalauréat. Podor et Dagana ont respectivement à leurs dispositions 206 et 130 enseignants.

IV.4. L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE

IV.4.1. Les infrastructures

Pour l'année 2014, nous avons au total 3 établissements d'enseignement technique et de formation professionnelle dont le lycée technique André Péytavin qui se charge de l'enseignement technique et deux écoles de formation professionnelle.

Tableau 4.16: Evolution du nombre de structures d'ETFP selon le statut dans le département de Saint-Louis

Circonscription administrative	2012 / 2013			2013/ 2014			Variation en %		
	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
Département de Saint-Louis	2	1	3	2	1	3	0	0	0

Source : Inspection d'académie de Saint-Louis

IV.4.2. Performances de l'ETFP

Ce tableau ci-dessus illustre les résultats du BAC technique. En 2014, le nombre de candidats inscrits a connu une baisse de 12,7 % passant de 189 à 165 inscrits. Cette

baisse est due en partie par l'effectif des séries S3 et G qui ont baissés à hauteur de 58,33% et 11,92% respectivement en une année.

Tableau 4.17: Evolution des résultats du BAC technique durant les trois dernières années selon la série

Séries	Nombre de candidats			Nombre d'admis			Taux de réussite		
	Année 2012-2013	Année 2013-2014	Variation en %	Année 2012-2013	Année 2013-2014	Variation en %	Année 2012-2013	Année 2013-2014	Variation en %
G	151	133	-11,92	74	82	10,81	49,01	61,65	25,81
T1	18	19	5,56	7	11	57,14	38,89	57,89	48,87
T2	8	8	0,00	5	7	40,00	62,50	87,50	40,00
S3	12	5	-58,33	5	5	0,00	41,67	100,00	140,00
Total	189	165	-12,70	91	105	15,38	48,15	63,64	32,17

Source : Inspection d'académie de Saint-Louis

Quant au nombre d'admis et le taux de réussite, ils ont connu une évolution à tous les niveaux. En se référant à la série S3, le nombre de candidats inscrit a baissé de 58,33 %, le nombre d'admis est resté constant et égal à 5 mais son taux de réussite a subit une forte progression soit une hausse de 140 %.

Quant à l'enseignement professionnel, le tableau ci-dessous révèle une baisse relative de 4,8 % du nombre de candidats passant de 11 279 à 11 847 inscrits.

Le nombre d'admis a également baissé de 21,4 % durant la même période. Cette contreperformance des candidats de 2014 se caractérise aussi par un taux de réussite de 44 % contre 53,3 % en 2013.

Tableau 4.12 : Evolution des résultats au concours pour l'obtention de diplômes de l'enseignement professionnel selon le diplôme

Diplôme	Nombre de candidats			Nombre d'admis			Taux de réussite en %	
	Année 2012/2013	Année 2013/2014	Variation en %	Année 2012/2013	Année 2013/2014	Variation en %	Année 2012/2013	Année 2013/2014
CAP	4 612	3 901	-15,4	2 462	1 971	-19,9	53,4	50,5
BEP	2 807	2 675	-4,7	1 404	886	-36,9	50,0	33,1
BP	537	558	3,9	437	371	-15,1	81,4	66,5
BT	1 619	1 714	5,9	801	655	-18,2	49,5	38,2
BTS	2 272	2 431	7,0	1 213	1 084	-10,6	53,4	44,6
Total	11 847	11 279	-4,8	6 317	4 967	-21,4	53,3	44,0

Source : Direction des Examens, Concours Professionnels et Certifications (DECPC)

Selon le diplôme, les résultats du CAP et du BP ont dépassé le cap de 50 % du taux de réussite contrairement aux résultats des autres diplômes recherchés.

IV.5. L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

IV.5.1. Les Infrastructures

En 2014, la région de Saint-Louis abrite une université publique, deux établissements d'enseignement supérieur privé. Comparé à l'année passée, ces statistiques n'ont connu aucune évolution.

Tableau 4.3: Répartition et évolution du nombre d'établissements d'enseignement supérieur selon le type et le statut

Type établissement	Statut	Année 2012/2013	Année 2013/2014	Variation en %
Universités	Public	1	1	0
	Privé	0	0	0
	Total	1	1	0
Autres établissements d'enseignement supérieur	Public	0	0	0
	Privé	2	2	0
	Total	2	2	0
Total	Public	1	1	0
	Privé	2	2	0
	Total	3	3	0

Source : UGB Saint-Louis

IV.5.2. Les effectifs d'étudiants

L'université Gaston Berger de Saint-Louis, seule université de la région, est composée de 8 360 étudiants dont 2 757 de sexe féminin et 5 603 hommes. En se référant à l'année 2013-2014, L'effectif a connu une progression d'environ de 20 % aussi bien chez les hommes que les femmes.

Tableau 4.14: Répartition et évolution du nombre d'étudiants dans les établissements d'enseignement supérieur selon le type et le statut

Type établissement	Année 2012/2013			Année 2013/2014			Variation en %		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T
Université Gaston BERGER	4 663	2 294	6 957	5 603	2757	8360	20,2	20,2	20,2

Source : UGB Saint-Louis

Depuis quelque année, avec les décisions gouvernementales issues de la concertation nationale pour l'avenir de l'enseignement supérieur, l'UGB doit monter en puissance. Cette mesure commence à prendre de plus en plus de forme vu l'effectif des étudiants qui augmente au fur et à mesure. Cette évolution est plus visible quand nous nous référons à l'effectif de chaque unité de recherche et de formation.

Tableau 4.15: Répartition et évolution des effectifs d'étudiants de l'Université Saint-Louis selon la faculté (ou UFR) et le sexe

Faculté /UFR	Année 2014/2015			Année 2013/2014			Variation en %		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T
LSH	2024	1039	3063	1760	903	2663	15,0	15,1	15,0
SJP	1070	660	1730	850	525	1375	25,9	25,7	25,8
SAT	836	158	994	779	147	926	7,3	7,5	7,3
SEG	700	339	1039	623	302	925	12,4	12,3	12,3
IPSL	43	20	63	18	9	27	138,9	122,2	133,3
2S	127	47	174	88	32	120	44,3	46,9	45,0
SEFS	119	43	162	247	89	336	-51,8	-51,7	-51,8
CRAC	404	309	713	155	118	273	160,6	161,9	161,2
2SATA	280	142	422	207	105	312	35,3	35,2	35,3
TOTAL	5603	2757	8360	4663	2294	6957	20,2	20,2	20,2

Source : UGB Saint-Louis

A l'UFR CRAC, sur une année, le nombre d'étudiant a fait plus que doubler. Une hausse de 161,2 % de l'effectif de 2013-2014 est notée. Cette même tendance s'observe à l'institut polytechnique où nous remarquons une progression de 133,3 % du nombre d'étudiant.

Selon le sexe, le nombre d'étudiants masculins est supérieur à celui des femmes quel que soit l'UFR.

IV.6. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

IV.6.1. Atouts et potentialités

- Présence relativement dense de tous les ordres d'enseignement
- Evolution substantielle de structures de formation professionnelle avec une diversité d'offres
- Présence diversifiée des Partenaires d'appui technique et financier
- Participation remarquée des CL et des populations

IV.6.2. Contraintes

- Le système éducatif de la région souffre de nombreuses difficultés liées :
- Au retard dans le financement des CDP IEF et CAQ des écoles
- Au retard noté dans l'exécution des travaux de construction des BST de Podor et de Dagana
- Aux Problèmes de suivi des travaux
- Aux Résultats faibles, des taux de redoublements et d'abandons élevés
- A la Difficulté de mise en place du cadre de dialogue du fait des procédures administratives
- A la faiblesse de la prise en charge du secteur de l'Alphabétisation et des langues nationales

IV.6.3. Perspectives

- Il s'agira principalement de :
- poursuivre la mise en œuvre des CDP, les PAQ et les CAQ ;
- veiller à l'achèvement des travaux de construction ;
- mettre en place un cadre de concertation pour la prévention et la gestion des conflits à tous les niveaux (accompagnement du Gouverneur)
- suivre la mise en place des équipements scolaires issus des constructions du PAQEEB ;
- créer un cadre d'échange et de partage d'expériences coordonné entre les différentes structures de l'Académie ;
- poursuivre la formation et l'encadrement des enseignants ;
- mettre en place un dispositif fonctionnel de gestion des enseignements-apprentissages à tous les niveaux ;
- poursuivre la rationalisation et l'utilisation du personnel ;
- mettre à disposition à temps les ressources financières ;
- faire un plaidoyer pour participation des maires et des présidents de Conseil ;
- départemental au développement de l'éducation et de la formation.